

# PROJET ORIGAMI

TRAME DE COMMUNICATION - 12/03/2021



ASSOCIATION AVENIR  
PAPETERIE DE BEGLES

Photo prise par David Thierry



**L'objet :** développer un projet pour la pérennisation et la modernisation de cette activité historique.



**L'équipe :** des salariés maîtrisant l'outil, des compétences externes, un collectif motivé persuadé de la réussite du projet.



**Modèle économique créateur de valeur autour de cinq axes principaux :**

1. Cent emplois industriels basés sur la diversité sociale.
2. Développer une filière de valorisation régionale.
3. L'économie circulaire, en relocalisant 80 à 100 000 tonnes de vieux papiers carton qui partent actuellement à l'étranger.
4. L'environnement, sachant que le papier carton recyclé dépense 50% d'énergie en moins que le papier issu de pulpes vierges.
5. Développer un domaine d'expertise au bénéfice de la Région.



**Pertinence du projet :** les productions de la Papeterie ont été concentrées sur des papiers de commodité à faible valeur ajoutée (papiers pour plaques de plâtre) à l'usage exclusif du groupe d'appartenance. Ce choix et l'absence d'investissement et de R&D ne permettaient pas de lutter contre les gros sites concurrents. Sortir de cette contrainte permettra de développer des produits de niche, à forte valeur ajoutée et répondant aux enjeux environnementaux.



**L'environnement :** La France doit valoriser 7 millions de tonnes de vieux papiers et cartons par an et réduire la consommation des énergies fossiles. La Papeterie peut apporter sa pierre en valorisant 80 à 100 000 tonnes issus de la collecte régionale. En amont comme en aval, elle peut s'inscrire dans une économie circulaire économe en énergies.



**La mise en œuvre du projet** avec une démarche participative autour d'un collectif de salariés soutenus par des experts filières et environnementaux.



**L'analyse des risques :** La demande existe pour des productions locales et soutien aux enjeux environnementaux. Le risque sera de ne pas pouvoir démarrer faute d'avoir pu conserver l'expertise du collectif de travail. Nous en appelons donc au groupe ETEX et à la collectivité pour créer les conditions du maintien des compétences.



**Un délai de trois mois :** Finaliser le projet demande trois mois afin d'en démontrer, données à l'appui, sa crédibilité auprès du groupe ETEX, les collectivités territoriales, l'Etat, les partenaires et les financeurs.



**TOUT CECI POUR ÉCRIRE UN NOUVEL  
AVENIR À LA PAPETERIE DE BÈGLES !**

